

Royaume du Maroc



*Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau
et de l'Environnement*

Rencontre Economique Maroc-France

Organisée sous le Thème :

Construire Ensemble Durablement

Vision Marocaine

***dans le domaine du Développement Durable
et des Energies Vertes***

Dr. Abdelkader AMARA
Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

10 mars 2016

**Madame la Présidente de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM),
Monsieur le Président du Mouvement Des Entreprises de France (MEDEF),
Mesdames et Messieurs les Présidents Directeurs Généraux,
Mesdames et Messieurs (*Selon Invités...*)**

Remerciements et introduction

Je voudrais tout d'abord remercier Madame Miriem BENSALAH-CHAQROUN, Présidente de la CGEM et Monsieur Pierre GATTAZ, Président du MEDEF pour l'invitation qu'ils ont bien voulu m'adresser pour participer à cette rencontre économique Maroc-France, marquée par la présence d'importants opérateurs et d'éminents experts et personnalités marocaines et françaises.

Cette rencontre est organisée dans un moment important pour les relations maroco-françaises. Il y'a juste quelque jours Sa Majesté a effectué une visite d'amitié et de travail à Paris, ce qui confirme la volonté de nos deux pays à booster continuellement leurs relations de coopération.

C'est une année où les deux pays amis sont au cœur de l'actualité mondiale. COP21 à Paris et COP 22 à Marrakech. Les deux pays ont travaillé, main dans la main, pour la réussite de la COP 21 et continuent de travailler pour la réussite de la COP 22.

Mesdames et Messieurs,

Interdépendance des stratégies énergie, eau et environnement

Le Maroc s'est inscrit depuis fort longtemps dans le développement durable avec la politique des barrages, initiée par Feu Hassan II depuis plus d'un demi-siècle.

Avec l'intronisation de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, ce développement durable prendra sa forme institutionnelle avec des politiques publiques orientées vers la durabilité, notamment en énergie, agriculture, pêche et ressources naturelles d'une manière générale.

S'agissant des stratégies sectorielles de l'énergie, de l'eau et de l'environnement, avec le développement du savoir-faire et surtout la maturité des politiques publiques en question, les pouvoirs publics s'intéressent plus à la complexité de l'interdépendance entre l'eau, l'énergie et l'environnement. Et c'est ainsi que plusieurs actions, notamment institutionnelles, législatives et réglementaires, ont été entreprises pour assurer la convergence de ces trois stratégies. Entre autres, être chapeautées par la même tutelle ministérielle et la fusion de deux offices nationaux stratégiques ONE et ONEP.

Principaux défis des secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'environnement

Ces trois secteurs sont confrontés à de nombreux défis d'une importance capitale pour le pays. Pour le secteur de l'énergie, il s'agit, en particulier, de satisfaire une demande en énergie primaire qui sera presque triplée et celle en énergie électrique qui sera quadruplée entre 2008 et 2030, de réduire notre dépendance énergétique qui était de

98% en 2009, tout en assurant une interaction rationnelle avec les mutations profondes du secteur énergétique à l'échelle régionale et internationale.

S'agissant du secteur de l'eau, le Maroc devra faire face à une demande sans cesse croissante, avec une ressource hydrique limitée et qui devraient baisser dans l'avenir.

En matière d'environnement, et en raison des impacts négatifs des changements climatiques, on est confronté au défi de la succession des périodes de sécheresse et à la baisse de la pluviométrie, sachant qu'environ 93% du territoire national est soumis au climat aride et semi-aride. A cela s'ajoute la nécessité de restaurer la biodiversité, de lutter contre la désertification et protéger la nappe phréatique de la pollution.

Principaux programmes pour relever les défis

Pour relever tous ces défis, le Maroc s'est engagé dans de grands chantiers et programmes de développement de ces trois secteurs, qui présentent de réelles opportunités d'investissements particulièrement pour les entreprises privées nationales et internationales, évaluées pour les 15 années à venir à plus de 40 milliards de \$ USA pour le secteur de l'Énergie, dont les $\frac{3}{4}$ pour les énergies renouvelables, et 30 milliards de \$ US pour le secteur de l'eau et des infrastructures hydriques.

Energies Renouvelables

Mesdames et Messieurs,

Le Maroc avance à grands pas dans sa transition énergétique, qui vient d'être accélérée par la forte impulsion donnée par Sa Majesté, dans Sa déclaration à la COP21 à Paris, pour porter la part des énergies renouvelables de 42 % de puissance installée prévue en 2020, à 52 % à l'horizon 2030.

Objectif réalisable compte tenu du potentiel considérable en EnR

L'impulsion Royale permettra au Maroc, pour la première fois dans son histoire, d'avoir un mix électrique où dominant les sources renouvelables. Cela sera largement atteint au vu d'un potentiel considérable en énergie éolienne dont dispose le Maroc, estimé à 25.000 MW en on-shore et 250.000 MW en off-shore. Un potentiel solaire estimé à 20.000 MW, avec un ensoleillement de plus 3.000 heures par an et une irradiation moyenne de près de 6,5 kwh/m²/jour.

Programmes EnR à l'horizon 2030

Pour la période 2016 - 2030, nos programmes porteront sur une capacité additionnelle de production d'électricité de sources renouvelables d'environ 10100 MW dont 4560 MW de source solaire, 4200 MW de source éolienne, et 1330 MW de source hydrique. Ceci permettra de réduire notre dépendance énergétique qui dépassait les 98% en 2009, à moins de 82% en 2030.

Lancement en novembre 2014 de la feuille de route pour le développement PV

Concernant les technologies retenues pour la filière solaire, le Maroc a priorisé le développement de centrales solaires CSP, pour des besoins urgents de son système électrique national en vue d'assurer une meilleure modulation de la puissance appelée

grâce à la capacité de stockage. Mais nous prévoyons aussi un programme pour le développement à grande échelle du photovoltaïque dans le cadre d'une feuille de route lancée en novembre 2014. Il est prévu la mise en place de centrales solaires photovoltaïques de moyennes et grandes capacités d'environ 3000 MW à l'horizon 2030, dont près de 40% (soit 1340 MW) avant 2020.

Réformes appropriées pour l'investissement privé

Il est important de noter que ces projets en énergie renouvelable sont rendus possibles grâce à la mise en œuvre de dispositions importantes aux niveaux législatif, réglementaire et institutionnel. Je citerai, entre autres, la Loi fondatrice des énergies renouvelables, qui a permis l'ouverture au secteur privé du marché de la production et de la commercialisation d'électricité produite à partir de sources renouvelables, avec accès au réseau électrique national THT et HT et sans limitation de puissance. Est également permis, selon certaines conditionnalités, l'accès aux réseaux électriques MT et dans le futur proche la BT.

Aussi, la loi relative à l'autoproduction permet-elle, aujourd'hui, aux grands consommateurs, dont la puissance appelée est supérieure à 300 MW, de réaliser une capacité électrique sans limitation et avec accès au réseau de transport d'électricité.

De même, la mise en place d'une Autorité de régulation du secteur de l'électricité indépendante prévue cette année, les débats sur la loi commenceront incessamment à la première chambre, accompagnera l'évolution que connaît le secteur de l'énergie, notamment en matière d'ouverture du marché de l'électricité de source renouvelable au secteur privé. Cette Agence veillera au respect de la réglementation en vigueur, et à la fixation des tarifs et des conditions d'accès au réseau électrique et aux interconnexions.

Un autre chantier de réforme stratégique vient d'être lancé, suite aux Hautes Orientations Royales, pour la reconfiguration de notre paysage institutionnel énergétique dans le cadre de la nouvelle ambition du Royaume en matière d'énergies renouvelables. Ainsi, MASEN verra ses prérogatives élargies à toutes les énergies renouvelables actuelles et futures, à l'exception des STEP (Stations de Transferts de l'Énergie par Pompage), qui resteront développées et gérées par l'ONEE qui sera appelé à renforcer ses liens organiques avec MASEN.

Cette reconfiguration qui sera mise en œuvre incessamment permettra, avec d'autres leviers, à notre pays d'atteindre l'objectif annoncé des 52%.

Lancement en décembre 2014 du Plan National de développement du GNL

L'intégration des énergies renouvelables dans le système électrique national nécessite la mobilisation de moyens flexibles de production pour faire face à leur intermittence. Dans ce sens, un plan national pour le développement du gaz naturel liquéfié est en cours de mise en œuvre.

Le terminal gazier sera situé à Jorf Lasfar. Et sous peu, nous serons fixés sur le ou les fournisseurs de GNL, pour des besoins prévisionnels en gaz naturel à l'horizon 2025 estimés à 3,5 bcm pour la production de l'électricité et 1,5 BCM pour l'industrie.

En matière de production d'électricité, nous prévoyons la réalisation d'une capacité additionnelle de centrales à cycles combinés fonctionnant au gaz naturel de 4800 MW entre 2020 et 2030, correspondant à une économie d'environ 24 millions de tonnes de CO₂ par an. L'investissement global nécessaire est évalué à 4,6 milliards de \$ US.

Efficacité énergétique, pilier important de la stratégie énergétique marocaine

Quant à l'efficacité énergétique, elle constitue l'un des piliers importants de notre stratégie énergétique. Les actions y afférentes ciblent les principaux secteurs consommateurs d'énergie, notamment l'industrie, le transport et le bâtiment. Elles réservent également une place de choix au développement durable de nos villes. L'objectif d'économie fixé à l'horizon 2030 est de 15%, et une feuille de route sur les actions concrètes et les contrats programmes y afférents, est actuellement en cours de finalisation entre le Ministère et l'ADEREE. Elle sera dévoilée incessamment lors d'un évènement dédié à l'efficacité énergétique.

Intégration industrielle

Mesdames et Messieurs,

Au-delà la contribution à la satisfaction de ses besoins énergétiques futurs, le Royaume du Maroc vise à travers ses programmes ambitieux d'énergies renouvelables la maîtrise des technologies prometteuses de valorisation des ressources énergétiques renouvelables et d'être à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique. C'est dans ce sens qu'un taux d'intégration industrielle locale minimum de 30% a été prévu dans les cahiers des charges pour la réalisation des programmes d'énergies solaire et éolienne, développés respectivement par MASEN et l'ONEE.

Développement de la Formation dans le domaine des EnR et de l'EE

De même, le Maroc a entrepris la réalisation d'un programme de création d'Instituts de Formation aux Métiers des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (IFMEREE), dont le premier est déjà opérationnel à Oujda. Les travaux de construction du deuxième Institut de ce type et qui ouvrira ses portes à Tanger en 2017, a été lancé, le 20 septembre dernier, par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI et Son Excellence Monsieur François Hollande, Président de la République Française.

Encouragement de la Recherche-Développement

L'infrastructure de R&D au Maroc a été également renforcée par la réalisation d'un complexe « Green Energy Park » qui s'étale sur 8 hectares, adossé à l'Université Polytechnique Mohammed VI de Benguerir. Il compte des laboratoires de pointe et plusieurs plateformes de test et de projets pilotes.

A signaler également que dans le domaine de l'entreprise, la constitution récemment d'un cluster solaire à l'initiative de MASEN.

Intégration régionale, Choix stratégique pour le Maroc –interconnexions/UpM

L'intégration du Maroc dans le système énergétique régional offre un cadre adéquat pour le développement des échanges électriques, l'intégration des réseaux et des

marchés et par conséquent la réduction des contraintes techniques d'intermittences que génèrent généralement les énergies renouvelables. A cet égard, le Maroc est en phase de jouer un rôle central dans la coopération énergétique régionale, notamment à travers le développement des infrastructures d'interconnexions électriques pour connecter les deux rives de la méditerranée.

A cet effet, des capacités importantes d'interconnexions ont été développées avec l'Espagne (1400 MW) et l'Algérie (1200 MW) et des capacités additionnelles sont prévues avec le Portugal (1000 MW), l'Espagne (700 MW). Des études de faisabilité d'une interconnexion avec la Mauritanie sont également en cours. Cette interconnexion Sud-Sud ouvrira les opportunités énormes pour les pays sub-sahariens de notre continent qui reste encore sous électrifiés.

La Maroc, a par ailleurs, joué un rôle très actif pour la redynamisation de la coopération régionale euro-méditerranéenne, par des sollicitations sans relâche. Il a en effet, abrité deux réunions de haut niveau, la première en mai 2015 pour le lancement des plateformes de coopération énergétique (Electricité, Energie Renouvelables, Gaz Naturel) de l'Union pour la Méditerranée, et la deuxième en octobre 2015 pour le lancement de la plateforme portant sur le marché régional de l'électricité. Il a également participé à celle tenue à Bruxelles pour le lancement de la plateforme de gaz naturel.

Opportunités d'investissement en infrastructures pétrolières

Concernant le secteur pétrolier aval, le Maroc poursuit ses efforts pour le développement de nouvelles installations pétrolières et la mise à niveau de celles existantes. Cette filière, libéralisée depuis 1995, présente, à son tour, des opportunités importantes d'investissement pour la réalisation de capacités de stockage et de raffinage. Elle sera dotée d'une feuille de route, en cours de réflexion, pour la faire bénéficier d'une nouvelle dynamique de développement. Le Ministère a pris récemment la décision de suspendre définitivement l'utilisation du gasoil 50 ppm sur le territoire national.

Le Maroc a franchi un pas géant dans le secteur pétrolier

Et ce en relation avec le pas important que vient de franchir le Maroc dans la modernisation de son secteur des carburants par l'élimination totale des subventions publiques aux carburants liquides (Gasoil, Super, Fuel) et la libéralisation des prix à la pompe depuis le 1er décembre 2015. Un grand soulagement pour notre caisse de compensation mais un grand fouet pour l'économie à bas carbone.

Engagements du Royaume en matière de réduction des émissions de GES

Le développement des énergies propres permettra, sans nul doute, au Maroc d'entamer la prochaine étape en matière de mise en œuvre de l'accord de Paris, en confirmant ses INDC.

Avec ce nouvel objectif annoncé par le Souverain, l'engagement du Royaume en réduction des émissions de GES, sera amélioré à 37% au lieu de 32%, si toutes les conditions sont réunies à l'échelle de l'engagement international.

Mesdames et Messieurs,

S'agissant du secteur de l'eau, d'importants projets et programmes sont lancés ou en phase de finalisation. Ces programmes visent essentiellement la gestion de la demande, la valorisation de la ressource hydrique, le développement de l'offre et la protection des ressources en eau.

Potentiel important de développement PPP/Gestion de la demande et valorisation de l'eau

Ce secteur vital présente un grand potentiel de développement de Partenariat Public Privé pour la réalisation à l'horizon 2030, de programmes important notamment dans le cadre de la gestion de la demande et de la valorisation de l'eau et portant essentiellement sur la reconversion à l'irrigation localisée, la rationalisation de la consommation de l'eau potable, l'aménagement hydro-agricole en aval des barrages, ainsi que l'approvisionnement en eau potable du milieu rural. Le montant d'investissement prévu dépasse 100 Milliards de DHS.

Potentiel important de développement PPP/ Gestion et développement de l'offre

D'autres programmes portent sur la gestion et le développement de l'offre, à travers la construction de grands et petits barrages, la réalisation de projets de transferts interbassin, le dessalement de l'eau de mer, ainsi que la réutilisation des eaux usées et la collecte des eaux pluviales. Le montant d'investissement prévu avoisine également les 100 Milliards de DHS.

Protection des ressources en eau et du milieu naturel et adaptation aux changements climatiques

En ce qui concerne la protection des ressources en eau et du milieu naturel, nos programmes concernent essentiellement la préservation de la qualité des ressources en eau et la lutte contre la pollution, l'assainissement en milieu Rural, ainsi que la protection contre les inondations. Le montant d'investissement prévu est d'environ 56 Milliards de DHS.

Programme National des Déchets Ménagers et Assimilés

Mesdames et Messieurs,

Le Maroc a intégré dans toutes ses politiques de développement sectorielles les principes de développement durable, notamment l'amélioration du cadre de vie des citoyens, le renforcement de la gestion durable des ressources naturelles et la promotion des activités économiques respectueuses de l'environnement, surtout en adoptant la loi-cadre portant Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable.

L'intérêt accordé à l'environnement a été concrétisé par le lancement d'un ensemble de programmes, notamment le Programme National des Déchets Ménagers et Assimilés visant à atteindre un taux de collecte de 90% en milieu urbain en 2020 et 100% en 2030.

Un autre programme vise la Préservation et Valorisation de la Diversité Biologique portant essentiellement sur la lutte contre la désertification, la réhabilitation des écosystèmes forestiers ainsi que la conservation et valorisation de la biodiversité.

Mesdames et Messieurs,

Avant de conclure, je voudrais inviter les investisseurs français et marocains à saisir les énormes opportunités que présentent les secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'environnement au Maroc.

J'aimerais conclure cette intervention en réitérant mes remerciements et mes félicitations à la CGEM et MEDEF pour le choix de cette thématique ô combien cruciale pour nos deux pays.

Je vous remercie pour votre attention.